

# Plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes III — 2021-2025

## Plan de mise en œuvre au niveau national — CLIP<sup>1</sup> TUNISIE

### UPDATE novembre 2023

#### Délégation UE en Tunisie avec consultation des Etats membres et de leurs agences de coopération

#### 1. Contexte de l'action de l'UE en faveur de l'égalité des femmes et des hommes et de l'autonomisation des femmes dans le pays

La Tunisie est classée 120<sup>ème</sup> par Gender Gap Index (GGI). Si le pays ne connaît pas de revers majeurs en matière de **santé** (rang 69/146) et de **participation politique** (rang 68/146), **l'éducation** (rang 108/146) souffre toujours d'inégalités, surtout en raison de l'abandon scolaire des garçons à cause de leur envoi au travail plus tôt que les filles. Toutefois, c'est au niveau de la **participation économique et opportunité de travail des femmes** (rang 144/146) que le pays montre ses plus grandes faiblesses en matière d'égalité des genres. Ces inégalités ont un impact encore plus fort sur les vies des personnes en situation de vulnérabilité telles que les migrant.e.s et les tunisien.ne.s noirs racialisées, les personnes en situation de handicap, les personnes LGBTQI+, les travailleuses et travailleurs domestiques.

**Le contexte de transition institutionnelle et politique tunisien demeure préoccupant à cause de la remise en cause des droits fondamentaux** et des risques d'exclusion et de discrimination au vu des événements survenus suite aux élections présidentielles de 2021. Pour faire face à une crise de gouvernance, en juillet 2021, le président Kaïs Saïed s'est octroyé des pouvoirs extraordinaires. Après avoir suspendu la Constitution post révolutionnaire de 2014 et dissous l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP), le président a promulgué une nouvelle constitution qui ne mentionne plus la nature civile de l'Etat et confie, notamment dans son article 5, à l'Etat seul le soin de réaliser les « vocations de l'Islam authentique ». Les organisations de la société civile (OSC) tunisiennes, la dynamique féministe et plusieurs acteurs craignent une remise en cause des droits fondamentaux acquis par les femmes et l'augmentation du risque d'exclusion et discrimination. Le décret-loi n° 2022-55 (septembre 2022), portant modification de la loi n° 2014-16 relative aux élections et aux référendums, a été approuvé. Ce décret-loi ne fait plus de l'égalité femmes-hommes une exigence et a été interprétée par les OSC comme le démantèlement des quotas électoraux adoptés antérieurement. Les élections législatives tunisiennes de décembre 2022 et janvier 2023 ont été marquées par une abstention massive de près de 89 % du corps électoral au premier et second tour. Ce taux d'abstention, touchant principalement les progressistes, a induit, ainsi que la modification de la loi électorale, une baisse du nombre de femmes élues à l'ARP (de 32% en 2014 à 16,23% en 2022). En février 2023, le président a prononcé un discours prônant « des mesures urgentes contre l'immigration subsaharienne », ce qui a déclenché une vague de violences contre les africain.e.s noirs.

Le tableau suivant résume les avancées politiques nationales séparées par niveaux (institutionnel, législatif et stratégique) dont certains éléments ont été inclus au CLIP en 2021 et d'autres ont été actualisés en avril-octobre 2023 à l'occasion du Rapport Pays à mi-parcours du CLIP Tunisie.

Niveau d'avancement	État d'avancement de la politique nationale et des engagements internationaux	Éléments analytique 10/2023
Institutionnel	Le président de la République Kaïs Saïed, a désigné, le 29 septembre 2021, <b>Nejla</b>	Elle devient <b>la première femme à occuper le poste de cheffe du</b>

<sup>1</sup> Acronyme anglais pour Country Level Implementation Plan

	<p><b>Bouden Romdhane au poste de cheffe du gouvernement.</b></p> <p>Le 1<sup>er</sup> août 2023, par un communiqué nocturne publié sur les réseaux sociaux, le président a limogé Nejla Bouden en la remplaçant par Ahmed Hachani, un ancien cadre de la Banque Centrale de Tunis</p>	<p><b>gouvernement</b> dans l'histoire de la Tunisie (et de la région du moyen orient et Afrique du nord). La société civile dénonce qu'elle n'a aucune autonomie politique.</p> <p>Les femmes sont sous-représentées à l'ARP (16,23 %)</p> <p>Les quotas pour les femmes ont été supprimées par les biais du décret-loi n° 2022-55.</p>
<b>Législatif</b>	<p><b>La constitution du 27 janvier 2014</b> s'inscrit dans la continuité des efforts menés par la Tunisie pour promouvoir et protéger les droits des femmes et confirme le rôle de précurseur de l'État tunisien dans ce domaine.</p>	<p><b>Approbation d'une nouvelle constitution en juillet 2022.</b></p> <p>Inquiétudes quant à la remise en cause des droits fondamentaux des femmes dans le cadre de l'ouverture de cette constitution à la shari'a.</p>
<b>Législatif</b>	<p>Le 11 août 2017, l'ARP a adopté <b>la loi organique n° 2017-58 relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes</b>. Cette loi est venue concrétiser des décennies de luttes légitimes menées par les OSC actives en matière de défense et de promotion des droits des femmes.</p>	<p>Il y a encore <b>des obstacles pour la mise en œuvre de la loi 2017-58</b> (absence de décret d'application, manque de ressources, faible volonté politique, etc.). Des progrès ont néanmoins été réalisés. Voir, par exemple la Circulaire n° 5 du 14 mars 2022, portant sur le certificat médical préliminaire gratuit, accordé aux femmes victimes de violence, et la facilitation des mesures de remboursement des frais des examens médicaux et de séjour dont elles devraient bénéficier (<a href="https://legislation-securite.tn/fr/law/105234">https://legislation-securite.tn/fr/law/105234</a>)</p>
<b>Législatif</b>	<p>Durant le mandat législatif 2014-2020, <b>des lois ont été adoptées pour protéger les femmes et promouvoir l'égalité des genres et des stratégies nationales ont été produites</b>, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la loi organique n° 2016-61 relative à <b>la prévention et à la lutte contre la traite de personnes</b> accompagnée de <b>la stratégie de lutte contre la traite des personnes</b> (2018-2023) ;</li> <li>- la loi organique n° 2017-7 modifiant et complétant la loi organique relative aux élections et aux référendums, avec l'intégration à l'article 49 d'une disposition <b>en faveur de la parité « horizontale et verticale »</b> (modifié par la loi n° 2022-55 sur l'organisation des élections) ;</li> </ul>	<p>Néanmoins, <b>de nombreuses dispositions juridiques demeurent discriminatoires à l'égard des femmes</b>, notamment celles relatives à la nationalité ainsi que certaines associées au mariage et à la famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de la dot,</li> <li>- Le mari-chef de la famille,</li> <li>- La tutelle du père sur les enfants mineurs,</li> <li>- La garde des enfants,</li> <li>- L'inégalité successorale</li> </ul> <p>Il existe différents plans d'action genre et stratégies nationales en faveur de l'autonomisation des femmes dans différents secteurs mais <b>ces documents restent souvent non utilisés ni suivis</b>.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la loi organique n° 2018-50 relative à l'élimination de toutes les formes de <b>discrimination raciale</b> ;</li> <li>- la loi organique n° 2018-29 relative au <b>code des collectivités locales qui prévoit l'égalité des sexes et l'égalité des chances</b> ;</li> <li>- la loi organique n° 2019-15 du budget dont le paragraphe 4 de l'article 18 établit que <b>le budget</b> doit être élaboré conformément aux objectifs et indicateurs permettant de garantir l'équité et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes;</li> <li>- la loi n° 2015-46 modifiant la loi n° 1975-40 qui offre désormais à chaque parent <b>la possibilité d'obtenir des documents de voyage et d'autoriser ses enfants mineurs</b> à voyager, alors qu'il s'agissait jusqu'à cette date d'une prérogative exclusive du père ;</li> <li>- la loi n° 2020-30 qui veut promouvoir un <b>modèle économique à finalité sociale</b> pour répondre aux besoins collectifs et à l'intérêt économique et social général ;</li> <li>- la loi n° 379-2019 relative au régime de <b>sécurité sociale pour certaines catégories de travailleurs et travailleuses</b> dans les secteurs agricoles et non agricoles.</li> </ul> <p>Durant les années 2021 et 2022, la loi n° 2021-37 relative à la <b>réglementation du travail domestique</b> a été promulguée afin de préserver la dignité des travailleur.se.s domestiques et les protéger contre toute forme de vulnérabilité.</p>	
<p><b>Institutionnel</b></p>	<p>Renforcement du <i>gender machinery</i> (Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées (MFFEPA)), le Centre de Recherche, d'Études, de Documentation et d'Information sur la Femme (CREDIF), le Commissariat régional du MFFEPA et le Bureau d'appui aux femmes en milieu rural (BAFR), par la création de nouvelles structures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le <b>Conseil des pairs pour l'égalité des chances entre femme l'homme (CPE)</b> auprès du Chef du Gouvernement (décret gouvernemental n° 626/2016)</li> <li>- <b>L'Observatoire National pour la lutte contre les Violences à l'Égard des Femmes</b> (décret gouvernemental n° 126/2020)</li> </ul>	<p>Le renforcement du <i>gender machinery</i> et l'adoption de l'approche d'institutionnalisation du genre est notamment appuyé par la mise en place du CPE et l'adoption, en juin 2018, par le Conseil des ministres, du PANIG. L'objectif de ce plan d'action est de reconnaître cette approche comme l'un des piliers du système de planification publique, de programmation et de budgétisation afin d'éliminer toutes les formes de discrimination et parvenir à l'égalité des chances en matière de développement et à la consécration des droits et des devoirs des citoyen.ne.s en 2020.</p> <p>L'engagement sur la lutte contre les violences à l'égard des femmes (loi n°</p>

	Finalisation du <b>Plan d'Action National pour l'Institutionnalisation du Genre (PANIG) 2016-2020.</b>	2017/58) est accompagné par la création de l'Observatoire National pour la lutte contre les Violences à l'Égard des Femmes en 2020. L'opérationnalisation de cet Observatoire a été une des principales réalisations du programme d'appui à l'inclusion sociale en Tunisie (PAIS) promu par la DUE à travers un appui budgétaire.
<b>Stratégique</b>	<p>Adoption du plan d'action national pour une mise en œuvre effective de la <b>résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies</b> lancée en juillet 2018.</p> <p>Adoption d'une <b>stratégie de lutte contre la traite des personnes (2018-2023).</b></p> <p>Adoption de la <b>stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes du Ministère de de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Âgées (2021).</b></p> <p>Adoption de la <b>Stratégie nationale « Femme et changement climatique » (Janvier 2023).</b></p> <p>Adoption du <b>Plan d'action national genre et changement climatique en Tunisie (2019-2024).</b></p> <p>Adoption de la <b>Stratégie d'autonomisation économique et sociale des femmes et des filles en milieu rural 2017-2020.</b></p>	<p>L'engagement des pouvoirs publics en faveur de l'égalité des genres semble être significatif au niveau des textes des politiques publiques.</p> <p><b>Cette stratégie reste cependant assez formelle et sans obligation de résultats encore en 2023.</b></p>
<b>Engagements Internationaux</b>	<p>La Tunisie a adhéré aux <b>instruments internationaux</b> les dernières années, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le 24 avril 2020, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a donné une suite favorable à la demande de la République tunisienne d'adhérer à la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul)</li> <li>- La Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Lanzarote) – 2018</li> <li>- La Convention européenne contre la traite des personnes (2018)</li> </ul>	<p>Les engagements internationaux de la Tunisie sont en danger.</p> <p>En vertu de l'article 5 de la nouvelle Constitution de 2022, l'État pourrait renoncer à ses engagements internationaux, dont la CEDAW, en raison de leur non-conformité aux références religieuses.</p> <p>A noter également qu'en vertu de la nouvelle Constitution, les conventions internationales ont certes gardé leur valeur juridique supérieure à celle des lois, mais <b>l'application de ces conventions est tributaire de leur mise en œuvre /implémentation par le gouvernement.</b></p>

	- La Convention du Conseil de l'Europe pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé de données à caractère personnel (2017).	Des droits jusqu'ici garantis par la loi, comme <b>le droit à l'avortement, pourraient être abolis.</b>
<b>Société civile</b>	La Tunisie possède un <b>mouvement féministe vibrant</b> qui a su s'adapter aux défis changeants de la société et de la transition institutionnelle et politique.	Ce mouvement a joué un rôle central dans la lutte contre les inégalités et les discriminations. Ainsi, <b>il faut continuer d'être vigilant</b> pour dénoncer les discriminations et les injustices et exerce un plaidoyer militant avec la mise en place de projets et programmes pour la promotion de l'égalité des genres et des droits humains.

Source : Profil Genre de la Tunisie 2021(UE) et Rapport Pays GAP III- CLIP Tunisie (septembre 2023)

## 2. Domaines thématiques d'engagement et objectifs sélectionnés

**Le présent CLIP reste articulé avec le Programme Indicatif Multi annuel (MIP/PIM) 2021-2027 de la DUE qui n'a pas été signé mais demeure un cadre cohérent de référence.**

**En plus, en juillet 2023 la Commission européenne et la Tunisie ont signé un « Mémoire d'entente » (MoU) et celui-ci constitue un ultérieur cadre de référence pour les opérations de l'UE, mais la déclinaison en plan d'action programmatique est en cours et il n'est donc pas possible, pour le moment, de réadapter l'actualisation du CLIP au MoU. En outre, les thématiques dudit MoU sont largement en ligne avec le projet de PIM. En effet, les 5 piliers du MoU sont : la stabilité macro-économique, l'économie et le commerce (incluant agriculture, transition numérique, économie circulaire, investissement, transport aérien), la transition énergétique verte, le rapprochement entre les peuples et la migration. Tous ces piliers se retrouvent déjà dans les thématiques du MIP dont l'ambition est de permettre une intégration croissante de la Tunisie au niveau économique et social dans l'espace européen à travers trois domaines prioritaires: 1) une Tunisie et une Europe plus proches; 2) une économie ouverte et durable; 3) une société plus inclusive et innovante.**

Les domaines prioritaires du MIP sont donc mis en lien avec les domaines d'engagements du GAP III. Le présent **CLIP Tunisie 2023** est mis à jour sur la base de données de **la cartographie des actions contribuant à la mise en œuvre du GAP III** que la DUE et les Etats membres (EM) ont établi à l'occasion de la rédaction du **Rapport à mi-parcours (2021-2023) du CLIP Tunisie** avec également un répertoire des bonnes pratiques et la présentation des actions de communication et public diplomacy Team Europe (en annexe au CLIP).

Ont contribué activement au Rapport Pays GAP III-CLIP Tunisie 2021-2023 et à la mise à jours du CLIP 2023: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Espagne, France, Italie, Pays Bas, Suède.

<b>Domaine Prioritaire #1 : Une Tunisie et une Europe plus proches</b>
L'ambition de ce domaine prioritaire est de favoriser un voisinage prospère, stable et sécurisé et de faciliter une intégration croissante de la Tunisie dans l'espace européen. En particulier il s'agit d'impulser une convergence accrue entre l'UE et la Tunisie, pour renforcer les valeurs partagées. Cela implique la consolidation démocratique notamment avec la poursuite des processus électoraux, le renforcement de l'état de droit et de la redevabilité à travers la modernisation de la fonction publique, une justice plus efficace et équitable, sans oublier les enjeux de la justice transitionnelle, la lutte contre la corruption, et l'opérationnalisation des instances indépendantes et le soutien à des médias de qualité. Le respect des droits humains restera une clé de voûte et en particulier tout ce qui touche au renforcement et au respect des droits des femmes et de leur protection. Le soutien à la société civile dans son rôle de pilier de la transition

démocratique, en tant que bénéficiaire et partenaire de mise en œuvre, ainsi que les acteurs impliqués dans la promotion de l'égalité des genres et de l'accompagnement à la jeunesse sera augmenté.

### Domaines d'engagement du GAP III

#### ⇒ **Garantir l'absence de toutes formes de violences de genre**

**Actions en cours DUE :** Programmes de réponse intégrée aux VBG et de lutte aux violences faites aux femmes en Tunisie, pour développer la Résilience, l'Empowerment et l'Autonomie des Militant.e.s et Défenseur.e.s des droits humains et LGBTQIA+ (DREAM), pour construire un rempart contre la violence institutionnelle (Ila mata) et pour une Tunisie sans discrimination. Secteurs : santé, éducation, justice ; Programme d'appui et subventions aux organisations de la société civile (Décisions IEDDH et OSC)

**États Membres (EM) actifs :** Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, Espagne, France, Pays Bas, Suède.

#### ⇒ **Favoriser la participation et le leadership sur un pied d'égalité**

**Actions en cours DUE :** Programmes d'appui : à la jeunesse EU4Y, aux médias en Tunisie, à la gouvernance locale et aux communes dans leur processus de développement territorial, à la gouvernance multi-niveaux (MEDCITIES), aux organisations de la société civile ; Secteurs : justice (PARJ), éducation (Erasmus+, Mobidoc), migration (opérationnalisation de la stratégie nationale de migration de la Tunisie-PROGRES et nouveau programme migration), santé (SEHATY, Essaha Aziza)).

**EM actifs :** Espagne, Finlande, France.

#### ⇒ **Renforcer les droits économiques et sociaux et garantir l'autonomisation des filles et des femmes**

**Actions en cours DUE :** Programmes d'appui : à la société civile et aux instances constitutionnelles en Tunisie, au médias PAMT 2), à la jeunesse (EU4Y et SWAIFY), Secteurs : économie et secteur privé, éducation, environnement, médias.

**EM actifs :** Allemagne, Espagne, Pays Bas.

### Domaine Prioritaire #2 : Une économie ouverte et durable

L'objectif de ce domaine est de continuer à accompagner la Tunisie dans ses réformes pour une meilleure gouvernance économique, tout en contribuant aux besoins de liquidité pour sortir de la crise actuelle. L'enjeu est d'approfondir l'intégration de l'économie tunisienne dans l'espace économique européen à travers le rapprochement réglementaire, mais aussi de promouvoir un modèle de développement durable, ancré sur les nouvelles activités des secteurs de l'économie verte et bleue et de la transition énergétique, une économie ouverte aux investissements, à la compétitivité, au développement commercial, et à l'innovation. Le soutien doit aller vers la réorientation durable de l'économie tunisienne et à une plus grande valeur ajoutée, le développement d'une économie innovante et digitale, la consolidation de l'entrepreneuriat social et solidaire et de l'inclusion financière, la création d'entreprises dans les régions défavorisées, la formation et l'échange d'expérience entrepreneuriale, et un rééquilibrage des inégalités de genre.

### Domaines d'engagement du GAP III

#### ⇒ **Renforcer les droits économiques et sociaux et garantir l'autonomisation des filles et des femmes**

**Actions en cours DUE:** Programmes d'appui : à la société civile et aux instances constitutionnelles en Tunisie (Sehat Awledna), aux médias en Tunisie, pour une éducation de qualité pour une meilleure réussite des enfants en Tunisie et en milieu rural, au développement économique et aux exportations (INSADDER, Bou Arada), à l'industrie (AMIT), à l'investissement (PACE), au secteur de l'énergie (renforcer la place des femmes dans la gouvernance d'entreprise), à la protection des ressources en eau et au contrôle du domaine public hydraulique, à la jeunesse (EU4Youth), à l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat (INNOV'I) et à l'entrepreneuriat vert (GREENOV'I), au renforcement des chaînes de valeur et de l'offre culturelle et touristique (Tounis Wjihetouna), à l'inclusion financière, à la politique de

la ville (PROVILLE II). Secteurs : économie et secteur privé, éducation, environnement (Nabeul Ville Verte, Valeur Gabes, Local Tunisia, programme délégué GIZ), médias.

**EM actifs** : Allemagne, Espagne, Finlande, France, Italie, Pays Bas, Suède.

⇒ **Relever les défis et exploiter les possibilités offertes par la transition verte**

**Actions en cours DUE**: programme environnement (Nabeul Ville Verte, Valeur Gabes, Local Tunisia, programme délégué GIZ)

**EM actifs** : Allemagne, Italie, Suède.

⇒ **Favoriser la participation et le leadership sur un pied d'égalité**

**Actions en cours DUE**: soutien au processus électoral, programme d'appui et subventions aux organisations de la société civile, programmes d'appui : à la jeunesse EU4Youth, programme d'appui à la gouvernance locale (Marsad Baladia, Ettamkeen El Mahalli), à l'inclusion sociale (PAIS) et à la protection des personnes migrant.e.s, à l'accès à la justice (PARJ), à l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat et à l'entrepreneuriat vert (INNOV'I et GREENOV'I), au renforcement des chaînes de valeur et de l'offre culturelle et touristique (Tounis Wjihetouna) programme Creative Tunisia (appui aux femmes artisanes), appuis à l'ESS (Fond prêt d'honneur d'Initiative Tunisie pour les femmes entrepreneuses).

**EM actifs** : Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Suède,

### **Domaine Prioritaire #3 : Une société inclusive et innovante**

Ce domaine concerne l'inclusion qu'elle soit sociale, territoriale, numérique, ou environnementale, comme vecteur de développement et de transformation durable au bénéfice des citoyen.ne.s, de lutte contre la pauvreté et contre les inégalités. Ceci se fera en soutenant le rôle de l'administration centrale et décentralisée pour plus d'efficacité, de transparence, et améliorer l'accès et la qualité des services rendus aux usagers, à travers notamment la simplification administrative et la digitalisation, et à travers une meilleure gouvernance et planification des politiques, de façon à rétablir la relation de confiance entre la population et son administration, une confiance essentielle à la démocratie. Ce domaine ciblera en particulier la protection sociale, les services de santé et les services éducatifs et de formation professionnelles, au niveau des systèmes, du ciblage, de la formation, de l'offre, et du financement.

La transformation numérique et l'innovation bénéficieront également à l'économie à travers l'entrepreneuriat innovant et les start-up, et faciliteront les échanges en Tunisie et vers l'extérieur. Il s'agit également de poursuivre la transformation et l'innovation dans les secteurs de production clés pour faire face aux défis de compétitivité, de distribution de la valeur ajoutée des chaînes de valeurs entre les régions. Le développement socio-économique des territoires, avec une forte dimension d'égalité des genres, est le meilleur moyen de répondre aux attentes exprimées en 2011 et reflétées dans la Constitution de 2014.

### **Domaines d'engagement du GAP III**

⇒ **Renforcer les droits économiques et sociaux et garantir l'autonomisation des filles et des femmes**

**Actions en cours DUE**: programme d'appui et subventions aux organisations de la société civile, programme Inclusion Sociale (PAIS), programmes d'appui : à la jeunesse EU4Youth, à l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat (INNOV'I) et à l'entrepreneuriat vert (GREENOV'I), au renforcement des chaînes de valeur et de l'offre culturelle et touristique (Tounis Wjihetouna), aux femmes artisanes (Creative Tunisia); appuis à l'ESS (Fond prêt d'honneur d'Initiative Tunisie pour les femmes entrepreneuses).

**EM actifs** : Espagne, Danemark Suède, Belgique, France, R. Tchèque, Allemagne, Italie.

⇒ **Relever les défis et exploiter les possibilités offertes par la transition verte**

**Actions en cours DUE** : programmes d'appui à la jeunesse EU4Youth en partenariat avec des OSC (Vélorution, Tunisie recyclage, etc., à l'entrepreneuriat vert (GREENOV'I), programmes environnement (Nabeul Ville Verte, Valeur Gabes, Local Tunisia, programme délégué GIZ).

**EM actifs** : Allemagne, Italie, Suède.

⇒ **Relever les défis et exploiter les possibilités offertes par la transformation numérique**

**Actions en cours DUE**: programmes d'appui : aux médias tunisiens (PAMT2), à la réforme de la fonction publique, à l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat (INNOV'I).

**EM actifs** : Allemagne, Finlande, Espagne.

Les secteurs d'intervention de l'UE et des EM sont complémentaires et synergiques. Sur la base de la cartographie des actions de la DUE et des EM contribuant au CLIP Tunisie, les priorités thématiques, en lien avec les domaines prioritaires du GAP III, sont les suivantes :

1. **Promouvoir les droits économiques et sociaux et garantir l'autonomisation des filles et des femmes** (42% des actions DUE-EM)
2. **Garantir l'absence de toute forme de violence de genre** (20% des actions)
3. **Promotion de l'égalité en matière de participation et d'exercice de responsabilités** (20% des actions)
4. **Relever les défis de la transition verte e la transformation numérique** (6% des actions)

Néanmoins, soit la DUE que des EM travaillent aussi dans les domaines thématiques des droits de santé sexuelle et reproductive (Allemagne, France, Pays-Bas, DUE) et la paix et la sécurité (Espagne, Finlande, Malte, Pays-Bas) (voir Annexe 1 cartographie, pour plus de détails). Comme indiqué dans le CLIP 2021, les indicateurs du GAP III ont été intégrés dans les 2 initiatives Team Europe sur l'eau et les investissements qui figurent dans le MIP/PIM 2021-2025.

La **feuille de route** pour l'appui de l'Union européenne et ses Etats membres à la société civile a été élaborée en 2022 suite à un processus consultatif en intégrant la dimension genre de manière transversale et aussi avec des actions spécifiques en partenariat notamment avec les associations de femmes<sup>2</sup>.

Le CLIP a également pris en compte les priorités de la **Stratégie pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (2020-2024)**, dont la 1<sup>ère</sup> priorité est l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes.

### 3. Action (s) ciblée (s) en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et de l'autonomisation des femmes

<b>Programmes G2 en cours pour l'UE</b>	
<b>Titre du programme/projet</b>	<b>Durée et Budget</b>
Pour une réponse intégrée aux violences basées sur le genre <i>Appui budgétaire</i> : mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes avec 2 indicateurs (tranche variable) ; (i) fonctionnalité de l'Observatoire national de lutte contre les violences FF ; (ii) augmentation du nombre de centres de protections de femmes VV soutenus par l'Etat en partenariat avec les OSC.	Durée : 2019-2027, Budget : 100 M€ (Appui budgétaire : 78 M€ / Appui complémentaire : 22 M€)

<sup>2</sup>Les organisations clefs en matière d'égalité hommes-femmes sont :

- Les OSC tunisiennes : ATFD, AFTURD, Beity, Oxfam Tunisie, LET, FTDES, Aswat Nissa, Tunissiet, TAAMS, AFC, les mouvements Ena Zeda et Falgatna. Chambre de commerce femmes cheffes d'entreprises, Femmes et Leadership, AMT.
- Organisations non gouvernementales et associations internationales : Henrich Boll foundation, Kvinna til Kvinna, Fundación CIDEAL, Médecins du monde, Oxfam Novib, Handicap International, Terre d'Asile, EuromedRights, Avocats sans frontières.
- Organisations droits humains et droits personnes LGBTQI++ : LTDH, Mawjoudin, DAMJ, ADLI, SHAMS
- Les coalition clefs en matière de genre sont : Coalition pour les femmes de Tunisie, Coalition Nationale Associative contre les violences (CNAV), Coalition Tunisien pour les droits des LGTBTQ++, Dynamique Féministe et Réseau de Centres d'écoute et d'hébergement (CCHE).

<i>Appui complémentaire</i> - Projet avec UNFPA « Pour une réponse intégrée et de prévention des violences fondée sur le genre (VFG) - Projet avec ENABEL (BE) et AECID (ES) « Programme de lutte contre les violences basées sur le genre »	Durée : 2021-2026; Budget : 2,3 M€
	Durée : 2023-2026; Budget : 6,215 M€

Un **Programme d'appui aux systèmes alimentaires durables G2 est prévu pour l'AAP 2025**. Il s'agira notamment des soutenir les femmes tunisiennes, qui jouent un rôle clé, dans les bonnes pratiques de production agro-écologiques, la gestion des ressources naturelles, la transformation des produits agricoles, l'économie circulaire et la promotion d'une diète alimentaire saine et équilibrée.

Plus spécifiquement, pour l'appui aux **systèmes alimentaires**, les priorités consisteront, entre autres, à promouvoir la culture d'égalité, la reconnaissance des femmes en tant qu'entrepreneures et acteurs clés des systèmes agroalimentaires durables, l'amélioration des capacités des femmes, dans toute leur diversité, en matière de gestion de petites et moyennes entreprises, d'investissement, de regroupement, et de mobilisation du crédit. Au niveau de la gouvernance, les priorités consisteront à favoriser la gestion durable des ressources naturelles avec des approches participatives et inclusives, appuyer les statistiques de genre relatives aux femmes rurales, renforcer les capacités des OSC spécialisées dans les secteurs relatifs aux systèmes alimentaires et à renforcer l'accès des femmes aux actifs fonciers. Au niveau de la sensibilisation, des actions pourront consister à soutenir l'accès des femmes et des filles à une alimentation et à une nutrition adéquate, adaptées aux besoins particuliers de leur cycle de vie et à soutenir les partenaires pour qu'ils adoptent l'indicateur de « qualité de l'alimentation ».

<b>Programmes G2 en cours pour les État Membre (EM) de l'UE (mis à jour : septembre 2023)</b>	
<b>Titre du programme/Projet</b>	<b>EM</b>
Création d'un restaurant solidaire « la cantine de Nefzaoua » pour la promotion de tourisme culinaire	Allemagne
Prise en charge des femmes victimes et survivantes de violence en situation de vulnérabilité	Allemagne
Politique et économie inclusives et sensibles au genre dans la région de MENA	Allemagne
Emploi des jeunes femmes par la gestion de la diversité	Allemagne
Inclusion Financière en Tunisie	Allemagne
Autonomisation et participation des femmes à la vie publique et politique (Action in the Mediterranean - BE) , Femmes et Leadership (TN)	Belgique
L'égalité entre les femmes et les hommes et la diversité sociale dans les médias audiovisuels (Volet de coopération entre la HAICA et CSA Wallonie-Bruxelles): à travers la présence et la représentation des femmes dans les médias audiovisuels.	Belgique
Marsed 58-2017 les femmes témoins et actrices pour une bonne application de la loi 58-2017	Espagne
Appui à l'Observatoire Nationale de Violences faites aux Femmes en Tunisie à travers l'amélioration des conditions cadre et le renforcement des capacités de la société civil et des acteurs institutionnels	Espagne
Une loi qui nous protège réellement contre la violence (phase II)	Espagne
BAHJA pour l'abolition des stéréotypes sociaux à l'encontre des métiers à assignation féminine.	Espagne
Programme d'Inclusion Sociale- Axe de travail pour la prévention de la violence faite aux femmes	Espagne
Renforcement du Bureau d'Appui de la Femme Rurale pour l'accompagnement des Sociétés Mutuelles des Services Agricoles (SMSA) et Groupement de Développement Agricole et de Pêche (GDAP) féminins	Espagne
Appui institutionnelle au Ministère de la Femme, la Famille et l'Enfance (MFFE) pour la mise en place de l'Stratégie Nationale d'Autonomie Économique et Sociale pour les femmes et les jeunes en milieu rural 2017-2020 et son plan d'action » 2° Phase.	Espagne

Renforcement des capacités des femmes à Ettadhamen-Tunisie par des activités d'animation et de formation spécialisée en petits métiers et par la fourniture de matériels.	Espagne
Incubateur Wisal : Dynamiser l'insertion socio-économique des femmes migrantes dans le Grand Tunis, Sfax et Médenine	Espagne
Pour l'égalité des travailleuses tunisiennes par le travail décent.	Espagne
Mécanismes d'Intégration de l'Approche Genre dans les Politiques Locales-MIAG-PL (Phase 2)	Espagne
Leadership féminin transformatif pour une Gouvernance locale inclusive	Espagne
Leadership collectif transformatif au féminin pour une dynamique de développement local plus inclusif	Espagne
FeMENA+ : ARTivisme pour la participation active des femmes et des filles à la vie publique, culturelle et économique de la Tunisie avec une approche féministe	Espagne
Tunis, ville sûre: Lutte contre le harcèlement et la violence sexuelle dans l'espace publique de la ville de Tunis	Espagne
Améliorer les conditions de vie des personnes à travers la cohésion économique, social et territorial, en égalité des conditions et opportunité pour faciliter l'accès à un travail digne et à un territoire saine et durable en Tunisie et au Maroc	Espagne
Promotion pour l'égalité de genre et des partenariats régionaux pour l'incorporation de la participation des femmes dans les agendas locaux, et leur autonomisation économique au Maroc, en Tunisie et en Mauritanie.	Espagne
Opportunités socioéconomiques durables pour femmes et jeunes dans les Gouvernorats de Medenine et Sfax	Espagne
Soutenir l'engagement de l'état et de la société civile dans l'implémentation de l'éducation sexuelle complète au Maroc et en Tunisie.	Espagne
Promoting digital literacy skills among women and girls to combat online violence and advance freedom of expression	Finlande
Women, Peace and Security in the Arab States Phase II (2019-2022)	Finlande
Women, Peace and Security in the Arab States Phase III (2023-2025)	Finlande
Women's Act for Anti-Cyberbullying (WAFa)	Finlande
Promouvoir la culture féministe en quête de lutte contre les stéréotypes de genre	France
Brouva - performance pour l'égalité	France
Philofest seconde édition	France
Amal	France
La Voix-e des femmes	France
Moubadirat	France
Ecolibree	France
Ajyal El Egalité (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye)	France
Émancipation des femmes et des organisations rurales	France
campagne de sensibilisation contre les violences faites aux femmes dans les transports en commun	France
Promotion de l'entrepreneuriat féminin pour un développement économique inclusif et soutenable dans le MENA (phase II)	Italie
Soutien à l'agriculture Locale, à la Microentreprise et à l'Autonomisation des femmes et des jeunes en Tunisie	Italie
Start up Tunisie	Italie

La DUE et les EM attribuent tous des financements spécifiques pour les organisations, associations et mouvements de défense des droits des femmes et des analyses genre sont faites dans les domaines prioritaires de coopération. En juin 2023, la DUE a développé **deux analyses genre sectorielles** : « **genre et systèmes alimentaires** » et « **genre et migration** ». Deux autres analyses seront lancées entre fin 2023 et 2024 en : formation professionnelle et environnement/changement climatique.

La DUE et les EM confirment de **partager les analyses genre sectorielles, d'appuyer davantage l'intégration genre dans les politiques sectorielles, d'échanger les informations pertinentes sur les**

**projets et les partenaires nationaux, d'effectuer des missions conjointes et d'accorder une attention particulière à la mise en valeur des bonnes pratiques.**

#### **4. S'engager dans le dialogue pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes**

##### **Avec les institutions tunisiennes**

Dans un contexte institutionnel complexe, les acteurs européens essayeront de mettre en place des dialogues sectoriels de niveau technique avec les institutions tunisiennes, en particulier avec le Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Âgées (MFFPA), le Ministère des Affaires Sociales (MAS), le Ministère de la Justice (MJ), le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Education et le Ministère de l'Économie et de la Planification (MEP).

##### **Avec la société civile**

Un dialogue permanent a eu lieu avec la société civile tunisienne culminé en 2022 dans l'élaboration de la **Feuille de route de la société civile** (24 rencontres avec les OSC dans les 24 gouvernorats. 523 OSC ont été rencontrées directement représentées par 645 personnes, dont 328 femmes). Le dialogue sur les dimensions genre se poursuivra lors des discussions de mise en œuvre de la Feuille de route et dans le cadre de la programmation ainsi comme dans le cadre du dialogue politique et des événement de communication institutionnelle.

##### **Entre la DUE et les EM**

La DUE et les EM se coordonnent régulièrement sur la mise en œuvre du GAP III lors des **réunions du groupe européen des points focaux genre** qui ont lieu, approximativement, tous les trois mois. En 2022 et 2023, la coordination a été encore plus assidue en ce qui concerne, spécifiquement, la cartographie des actions qui contribuent à la mise en œuvre du GAP III et l'organisation des initiatives de Team Europe (par exemple, le 8 mars et la campagne des 16 jours d'activisme de lutte contre les VBG). Des Team Europe Initiative (TEI) comme celui de 2022 sur le secteur de l'eau avec l'Italie, l'Allemagne et la République Tchèque ainsi qu'avec les OSC et les institutions publiques seront promues.

##### **Avec les partenaires internationaux**

Un **groupe de coordination genre** existe également avec les Nations unies et d'autres partenaires internationaux. Ce groupe est codirigé par ONU Femmes et l'Ambassade d'Allemagne, qui a remplacé le Canada en juin 2023. Un **sous-groupe sur les VBG** a été créé comme partie du groupe de coordination genre. Ce sous-groupe, coordonné par le FNUAP et la DUE, est composé de tous les acteurs européens et internationaux qui soutiennent les actions de lutte contre toutes les formes de violence basées sur le genre en Tunisie<sup>3</sup>. Le sous-groupe VBG se réunit régulièrement, environs tous les quatre mois.

#### **5. Activités de sensibilisation et autres activités de communication/diplomatie publique**

Les principales activités de communication et diplomatie publique « Team Europe » se dérouleront lors des campagnes institutionnelles sur les journées internationales pour les droits des femmes et la lutte contre les violences basées sur le genre. La DUE organise chaque année des activités communes avec les Ambassadeurs et les Ambassadrices européens à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes (8 mars) et pour la campagne des 16 jours d'activisme en faveur de la lutte contre les violences basées sur le genre (du 25 novembre au 10 décembre).

Des activités de sensibilisation se dérouleront dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et projets (dont certains conjoints avec les EM) avec une référence aux engagements du GAP III.

---

<sup>3</sup> Notamment l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, l'Italie, la France, la Suède, ainsi que le Conseil de l'Europe, la Suisse, la Norvège, le Royaume-Uni, les États-Unis, le Japon ; les agences des Nations unies telles que ONU Femmes, le FNUAP, l'OIT, le PNUD, l'ONUDI, UN-Habitat, l'UNOPS, la FAO, l'ACNUR, l'UNESCO ; d'autres acteurs tels que la Banque mondiale, Euromed, IDLO ; et diverses organisations de la société civile telles qu'Oxfam, Kvinna till Kvinna, TAMSS, Médecins du monde et Santé Sud, entre autres.

## **6. Facilité de coopération et/ou ressources financières allouées pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action sur l'égalité des genres - GAP III**

La DUE en Tunisie a mobilisé une équipe de 3 expertes qui constitue le help desk genre (HDG) dans le cadre de la facilité de coopération technique en appui à l'intégration du genre (soutien à la mise en œuvre du GAP III) dans les programmes de coopération de l'Union européenne en Tunisie. L'appui du HDG soutient de manière déterminante le travail du GFP dans ces différents axes :

- L'intégration effective des objectifs et indicateurs du GAP 3 dans la programmation et la contractualisation de la DUE afin d'améliorer la progression vers la cible de 85% des projets et programmes avec G Marker G1 et vers 5% de G2.
- L'élaboration des analyses genre sectorielles et l'appui à la prise en compte du genre dans d'autres documents stratégique de la DUE et des Etats Membres (EM) (comme la feuille de route d'appui à la société civile);
- La production des messages et des supports de communication institutionnelle de la DUE Tunisie sur la thématique Genre et des actions avec l'approche Team Europe
- Les formations, sensibilisations, et le coaching ad hoc des collègues de la DUE et, éventuellement au besoin des EM et des partenaires de mise en œuvre
- L'actualisation de la cartographie des actions G1 et G2 ainsi que du répertoire des bonnes pratiques de la DUE et des EM.

Annexes au CLIP :

- Annexe 1 : CLIP one page
- Annexe II : Rapport GAP 2021-2023 DUE-EM avec 4 annexes :
  - Annexe I : Cartographies des actions DUE- EM
  - Annexe II : Bonnes Pratiques DUE-EM
  - Annexe III : Actions de communication Team Europe
  - Annexe IV : Rapport GAP en bref

*Signature du Chef de délégation: e-signed*  
**Marcus CORNARO**